

Gaza déjà invivable : il faut agir maintenant !

19 juin 2017



La crise humanitaire à Gaza empire chaque jour, interpellons le Président.

Dans un [rapport](#) publié le 11 juillet 2017, l'ONU faisait le point sur la situation dans la bande de Gaza, territoire palestinien occupé exigu où vivent 2 millions de personnes sous blocus militaire total depuis 10 ans.

Alors que l'ONU estimait il y a peu que Gaza serait invivable en 2020, elle observe aujourd'hui une accélération de la détérioration de la situation humanitaire. Robert Piper, Coordinateur de l'ONU pour l'Aide humanitaire et le Développement dans le Territoire palestinien occupé, estime que l'on a déjà dépassé le seuil où Gaza n'est plus vivable.

La crise humanitaire est effectivement sans précédent ; 80% de la population a besoin d'aide humanitaire, 96% de l'eau contenue dans l'aquifère de Gaza est impropre à la consommation et [depuis plus d'un mois](#) les Gazaouis ne reçoivent plus que 2 à 3 heures d'électricité sur 24, souvent en plein milieu de la nuit. La plupart des infrastructures et services ne peuvent plus fonctionner, les égouts sont déversés en masse dans la mer, entraînant des risques environnementaux majeurs. L'économie de la bande est au point mort avec un taux de chômage de 42%.

Cette situation est due aux attaques israéliennes répétées depuis 2008 et au blocus imposé par Israël (et l'Egypte qui a fermé sa frontière avec Gaza en 2013 et n'ouvre que rarement le point de passage de

Rafah).



Le blocus de la bande de Gaza constitue une « punition collective » imposée en violation flagrante des obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire. Rappelons qu'Israël en tant que puissance occupante est dans l'obligation de protéger la population civile qui se trouve sous son contrôle ainsi que ses biens. Ceci au titre des articles 27 et 47 de la quatrième Convention de Genève.

La France, dans une optique humanitaire et en tant que garante du droit international, se doit d'agir face à ce drame.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, que vous exigiez du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu :

- **Le réapprovisionnement en électricité de la bande de Gaza.** Même si les divisions inter-palestiniennes influent sur la crise actuelle, c'est bien Israël qui a la main mise sur l'approvisionnement et demeure responsable en tant que puissance occupante.
- **la levée urgente du blocus de Gaza et la libre circulation des personnes et des biens ;**
- **la fin de l'occupation** de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, dont Jérusalem-Est.

Merci de votre participation.

- Adresse de cet article :
<http://www.plateforme-palestine.org/Gaza-deja-invivable-il-faut-agir-maintenant>